



# MARATHON DE LA ROCHELLE

## SERGE VIGOT



### Point Information 7 octobre - ANNULATION DU MARATHON DE LA ROCHELLE SERGE VIGOT

Nous voulions y croire, mais à un peu moins de deux mois de la 30<sup>ème</sup> édition du Marathon de La Rochelle Serge Vigot, nous avons dû prendre la décision d'annuler.

Lorsque nous avons reçu les recommandations de la FFA concernant les mesures sanitaires à mettre en place, nous nous sommes lancés dans une profonde réflexion pour adapter notre évènement. Nous avons notamment opté pour le port du masque au départ de la course, sur les 600 premiers mètres et à l'arrivée, pour des ravitaillements en portions individuelles ou encore pour un équipement approprié des bénévoles (masque et gel hydro-alcoolique).

Ces premières mesures annoncées il y a quelques semaines n'ont pas entamé la motivation des bénévoles, qui ont répondu présents et étaient prêts à s'investir dans cette édition particulière, à mettre les bouchées doubles pour mener à bien leur mission tout en assurant la protection de tous.

Nous avons également pu nous rendre compte de la motivation des coureurs, à travers les nombreuses inscriptions comptabilisées à ce jour : plus de 6 000 marathoniens, 2 200 participants au 10 km, et 70 équipes au Challenge Entreprises.

Sans oublier nos partenaires privés et institutionnels, qui nous ont soutenu dans l'organisation de cette 30<sup>ème</sup> édition, malgré un contexte compliqué.

La 30<sup>ème</sup> rugissante que l'on attendait tant n'aura pas lieu cette année, mais nous voulons remercier tous les acteurs de cet évènement, d'y avoir cru avec nous, en s'engageant comme bénévoles, en s'inscrivant aux courses, en nous donnant les moyens de nos ambitions.

Cette année, le dernier dimanche de novembre, le Vieux Port restera endormi, le coup de feu du départ ne résonnera pas au son de Wagner, les rues de La Rochelle ne sentiront pas la présence de ces milliers de spectateurs venus encourager leurs proches, les quais ne verront pas la déambulation d'après-course, ces coureurs qui repartent vêtus du mythique coupe-vent blanc, médaille autour du cou et bourriche d'huîtres dans les mains. Cela nous attriste profondément, mais nous nous devons d'être responsables et lucides dans une période comme celle-ci.

Le travail de préparation et d'adaptation s'est fait en concertation avec la ville de La Rochelle et la préfecture de Charente-Maritime. Suite à ces rendez-vous, nous avons décidé d'annuler, et ce pour trois principales raisons :

- Nous ne souhaitons pas imposer des restrictions non compatibles avec le caractère populaire, convivial et festif du Marathon de La Rochelle Serge Vigot, comme la diminution du nombre de coureurs et de spectateurs ou la suppression de certaines animations, d'autant plus que nous voulions célébrer comme il se doit la 30<sup>ème</sup> édition.





# MARATHON DE LA ROCHELLE

## SERGE VIGOT



- La situation sanitaire du pays s'est dégradée depuis la fin de l'été, le département de la Charente-Maritime est pour l'instant préservé mais le taux d'incidence augmente semaine après semaine. Dans ce contexte, et en sachant que le Marathon de La Rochelle Serge Vigot accueille des participants venant de la France entière, nous voulons préserver les coureurs, bénévoles, prestataires et spectateurs, de tout risque pour leur santé.
- Nous mesurons l'investissement que représente la préparation d'une course, a fortiori d'un marathon. De ce fait, par respect pour les coureurs qui sont au début de leur préparation, nous préférons annuler maintenant au vu des nombreuses incertitudes qui n'auraient pu être levées que dans les jours précédant l'évènement.

Nous avons pris cette décision parce que nous sommes conscients, responsables et respectueux de toutes celles et ceux qui concourent à la réussite de notre épreuve depuis 30 ans.

Comme communiqué le 1<sup>er</sup> juillet, trois possibilités vont être données aux coureurs inscrits (Marathon, Courses Handisports, 10 km, Challenge Entreprises) :

- Le report de l'inscription sur l'édition 2021 (28 novembre 2021)
- Le remboursement intégral des droits d'inscription, sans pénalités (au plus tard le 31/01/2021)
- Le don d'une partie ou de la totalité de l'inscription à l'association du Marathon de La Rochelle Serge Vigot.

Tous les coureurs recevront un mail avant fin octobre pour que chacun puisse se positionner.

Mais l'envie reste intacte de vous retrouver **le dimanche 28 novembre 2021**, pour faire de notre 30<sup>ème</sup> édition, mais également des 30 ans de l'association créée en 1991 par Serge Vigot, un moment de convivialité et de partage, mémorable. L'ouverture des inscriptions aura lieu début février.

A bientôt, et prenez soin de vous.

L'association du Marathon de La Rochelle Serge Vigot  
[www.marathondelarochelle.com](http://www.marathondelarochelle.com)

